



La gazette du Théâtre

n°7 avril 2015

Le théâtre historique de Poitiers n'est pas mort !

Le tribunal administratif de Poitiers a fini par valider la vente après avoir évoqué l'invalidation dans une première audience. Une situation qui suffit à créer un doute suffisant pour justifier l'arbitrage de l'appel. D'autant que le combat pour sauver le théâtre de Poitiers est plus que jamais légitime quand on découvre désormais avec précision ce par quoi il sera remplacé. C'est le moment de retrouver le chemin de la mobilisation.

Le tribunal administratif de Poitiers a validé, le 26 mars, en première instance la vente du théâtre de Poitiers et ne reconnaît pas que le prix de vente est ridicule, ne reconnaît pas que les élus n'ont pas été suffisamment informés, ne reconnaît pas, malgré les déclarations des élus de l'époque, que cette vente était accompagnée de ce qui paraît bien être une commande publique (les travaux de séparation entre ce qui serait public et ce qui serait privé demandés au promoteur pour 500 000 euros et qui permettraient de construire leur salle ridicule d'arts visuels au plafond bas...)

Nous sommes loin d'être convaincus par ce jugement... et nous ne sommes pas les seuls. On a beau condamner les requérants à payer chacun 100 euros (sans doute pour les dissuader d'aller plus loin), on a beau avoir raclé les fonds de tiroir pour réunir de quoi payer les frais de justice et d'avocat (4000€), nous ne renoncerons pas. D'abord parce que sur le fond, le déni de démocratie est toujours là, la menace sur le chef d'œuvre de Lardillier est plus que jamais présente ; ensuite parce que beaucoup comptent sur cette salle pour répéter, se produire, venir voir l'expression d'une culture populaire et vivante, débattre, vivre la culture ailleurs qu'en vitrine ; surtout parce qu'on NE VEND PAS UN THÉÂTRE pour en faire des apparts de luxe et des magasins !

Un appel probable

La décision sera prise collectivement et après examen du dossier par nos avocats mais nous allons probablement aller en appel : le rapporteur est allé chercher ses arguments dans le fond des fonds de la jurisprudence, a coupé les cheveux en 4000000 pour démontrer que le théâtre ne valait pas plus que la surface de

terre agricole du néolithique qu'il occupe aujourd'hui. La cour d'appel de Bordeaux tranchera cet aspect du dossier.

De même qu'un autre tribunal devra dire en quoi le projet du promoteur est contraire au Plan de Sauvegarde de la ville : nous attaquerons le permis de construire pour le saccage programmé de la valeur patrimoniale de l'édifice ; nous demanderons au ministère de la culture pourquoi le théâtre n'est pas classé quand les plus grands spécialistes affirment qu'il doit l'être.

De toute façon, nous ne trahisons pas les 8000 signataires de la pétition à qui nous avons promis de tout faire pour que ce théâtre revienne à ceux à qui il appartient, les poitevins et les autres. Nous ne trahisons pas tous ces gens rencontrés dans nos fêtes, nos animations, nos rencontres et qui, tous, nous ont dit leur attachement à cette culture que cette scène leur a fait partager, celle qui ne pompe pas toutes les finances d'une ville pour en faire resplendir le prestige, celle qui réunit autour du plaisir d'être ensemble et de construire de l'intelligence collective.

Nous ne trahisons pas tous ceux que révolte le fait qu'une décision soit prise à l'encontre des promesses, que révolte le fait qu'un dialogue ne soit jamais ouvert.

La décision d'aujourd'hui n'est qu'une péripétie. Nous savons que le combat est long mais il est juste. Nous tenons depuis deux ans, nous saurons bien aller plus loin. Nous avons besoin de tous : sur le parvis du théâtre de Poitiers, c'est une certaine idée de la démocratie que nous défendons, c'est aussi une certaine idée de la culture, du lien social, et de l'échange. Aidez-vous à garder une richesse qui ne doit rien au pouvoir de l'argent." **J.Arfeuillère**

Ils veulent l'appeler « Le Miroir » !

Quel symbole ! Le théâtre ne s'appellerait plus que le "miroir", dernier vestige de l'œuvre d'Édouard Lardillier ! Voilà ce que la ville veut offrir, si elle va au bout de son projet, à tous ceux qui emprunteraient le hall pour aller acheter, qui, des chaussures, qui, quelques vêtements de luxe, à tous ceux qui auraient déboursé bien plus que le prix du théâtre pour s'offrir un pied à terre huppé au cœur de la cité.

A la belle bourgeoise qui vérifierait alors la tenue de sa mise en plis dans le miroir de Pansart, je conseille de ne pas se prendre pour la reine. Dans ce miroir, bien plus que son reflet, c'est celui de tous les fantômes de ce lieu de culture qu'elle risque de rencontrer. De quoi faire demi-tour, partir sur la pointe des pieds, présenter ses excuses à tout ce que l'entêtement de quelques-uns aura tué sur ce seuil. Miroir, mon beau miroir, on compte sur toi, fais-toi le gardien du théâtre, préserve-en l'entrée, regarde au fond des yeux ceux qui ne savent plus voir.

Le mot « Théâtre » comme un masque grimaçant

Cerise sur le gâteau, le mot Théâtre retrouverait sa place avec les lettres d'origine sur l'immeuble commercial qui aura signé sa mort ! Le summum du cynisme !

Difficile de trouver le bon mot pour qualifier cela. Cynisme ? Pourquoi pas ? Il y a forcément du cynisme dans cette attitude qui consiste à s'appuyer sur la mémoire du lieu quand on s'apprête à la détruire, quand on prépare ce qui fut un lieu de culture populaire à un avenir commercial et à un usage privé.

Et les lettres sur la façade ? Cynisme, encore : les voilà en passe de retrouver leur place quand le théâtre risque de disparaître pour toujours de l'intérieur du bâtiment. Pour quel symbole ? Pour dire qu'ici, en ce lieu, si le projet du maire se réalise, se joue une farce, une sinistre farce ? Pour dire que la démocratie, qu'elle soit locale ou nationale, n'est jamais qu'une distribution de rôles pré-écrits dont le citoyen n'est jamais l'auteur ni le metteur en scène ? Pour dire qu'on peut prendre une décision, à l'encontre de ses engagements, qu'on peut l'imposer sans consultation aucune, qu'on peut la maintenir en dépit d'une mobilisation sans précédent ?

Pour dire qu'on peut, dans le même temps, se construire l'image de ceux qui préservent le patrimoine historique et architectural de la ville, maintiennent la priorité à la culture en faisant venir le ban et l'arrière-ban des amis ministres ratifier les choix du prince (monument aux morts numérique, soutien à quelques structures soigneusement maintenues en état de dépendance, à d'autres suffisamment brillantes pour qu'on les voie de loin.)

Oui, le maire peut raccrocher l'enseigne : c'est bien de théâtre qu'il s'agit. Mais pas dans cette dimension où sur la scène se joue la vérité du monde qui permet de la voir et de mieux la comprendre. Sur la place centrale de Poitiers, désormais, en lieu et place du théâtre municipal, on pourra voir le symbole d'une culture locale affublée d'un masque grimaçant : le mot théâtre, promesse du grand jeu des passions humaines, en façade d'une coquille vide, gouffre insondable de notre humanité, vendue morceau par morceau à ceux qui nous possèdent. **J.A**

Des infos : <http://theatrepoitiers.canalblog.com/>

Pour soutenir notre action en justice : Collectif de défense de l'ancien théâtre de Poitiers, 16 rue Maillochon 86000 POITIERS.

Pétition en ligne :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Contre_la_disparition_du_theatre_de_Poitiers/

Une stèle sur un cadavre

Les promoteurs de la destruction du Théâtre font assaut de communication depuis le rendu du tribunal administratif. Avec un cynisme qui laisse pan-tois !

"Subjugué par le chef d'œuvre" ! Voilà les promoteurs programmant le saccage du théâtre jouant de la provocation : la glace de Pansart serait un Chef D'œuvre selon Monsieur Dorchie (directeur de l'Ecole des Beaux-Arts), porteur de l'alibi culturel du saccage. Sachez, M. Dorchie, vous qui défendez les arts, qu'un tel « miroir » n'a de sens que dans un théâtre pour le décor duquel il a été pensé.

Qui dit, parmi ceux qui cherchent, avec vous, à vendre ce ridicule projet d'une salle d'arts visuels dans les sous-sols d'une galerie commerciale, basse de plafond et interdisant donc toute expo d'envergure, qui dit que cette glace sera désormais le simple décor du hall qui mène aux commerces quand elle a été pensée en sésame aux spectacles qui abritaient ces lieux ?

Le chef d'œuvre, M. Dorchie, c'est le théâtre lui-même, celui que vous vous apprêtez à détruire avec vos amis qui vous ont confié la charge de créer l'alibi du saccage. Dans le carton de votre projet, va disparaître la salle et ses superbes volumes, le foyer, la salle de danse, les lignes des accès à l'étage, et même l'équilibre de la façade. Dans votre carton, il y a la surélévation du bâtiment construite pour le bonheur des bourgeois qui rêvent de terrasse sur le cœur de la ville et se l'offriront pour un prix bien supérieur à la vente bradée de l'œuvre de Lardillier. Il y a tout cela dans les cartons de ces "amis d'une salle d'arts visuels" qui aurait dû voir le jour dans un lieu plus adapté pour connaître l'avenir qu'on lui promet.

A cet endroit, si cette salle naît (et nous ferons tout pour que cela ne soit pas le cas), elle ne sera tout au plus qu'une stèle posée sur un cadavre. Drôle d'ambition pour ce qui se veut un nouveau rendez-vous de l'art vivant.

J.A

